



MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE NATIONAL

Le CAEN du 18 octobre est finalement annulé !
Les Recteurs de Nice et d'Aix-Marseille ont reculé : il n'y aura pas de changement des vacances scolaires de Printemps !

Nous vous alertions dans notre inFO mail n°10 de la convocation exceptionnelle d'un CAEN (Conseil inter-Académique de l'Education nationale) le 18 octobre pour une « **une consultation sur la modification de la date des vacances scolaires de printemps 2018** »

Nous apprenons que ce CAEN a finalement été annulé.

**Aucune modification au calendrier scolaire national ne sera faite :
les vacances de Printemps se dérouleront bien du vendredi 20 avril au lundi 7 mai.**

Ci-dessous le courriel des Recteurs :

*Mesdames et Messieurs les membres du CAEN,
La représentation de l'Etat à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est indispensable à la réunion du conseil académique de l'Education nationale (CAEN) réuni en formation inter-académique.*

Par conséquent, en l'absence de Monsieur le Préfet de région, la réunion du CAEN en formation inter-académique, prévue le 18 octobre 2017, ne pourra pas être maintenue.

La consultation prévue sous cette forme ne pouvant pas avoir lieu avant les vacances de la Toussaint 2017, les dates des vacances de printemps 2018 pour la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur ne feront pas l'objet d'une modification.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, en l'assurance de notre sincère considération.

Bernard Beignier

Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur

Recteur de l'académie d'Aix-Marseille

Chancelier des universités

Emmanuel Ethis

Recteur de l'académie de Nice

Chancelier des universités

Quelle que soit la raison invoquée par les autorités académiques, FORCE OUVRIERE rappelle son attachement à un calendrier unique, arrêté sur l'ensemble du territoire par le Ministère.

Pour FORCE OUVRIERE, ce ne sont pas aux responsables locaux de produire leurs règles particulières au détriment du cadre national et du statut général de la Fonction publique d'Etat !

Regroupons-nous et organisons-nous pour défendre nos droits !

Participez nombreux aux RIS du SNUDI FO 13 !

SYNDIQUEZ-VOUS AU SNUDI FO 13 !